

# LE TRAIT D'UNION

volume 48, numéro 10; décembre 2023



Concours Noël en images  
p. 21



*Depuis 1950*



**www.jeanmorneau.com**

735, rue Taché Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0 418 492-3632	91, boul. Cartier Rivière-du-Loup (QC) G5R 4X4 418 860-3632
---	---



Membre affilié



**Pharmacie  
Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier inc.**

#### Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et vendredi	9 h à 18 h
Jeudi	9 h à 20 h
Samedi	9 h à 17 h
Dimanche	10 h à 13 h

555, rue Taché  
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0  
Tél. : 418 492-1234  
Télec. : 418 492-2255  
Courriel : 2366proprio@familiPrix.ca

Ce journal communautaire est publié par :  
Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.  
4, du Couvent  
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0  
Téléphone : (418) 492-5178

Courriel: [trdunion@globetrotter.net](mailto:trdunion@globetrotter.net)  
Pour consultation: [www.stbrunokamouraska.ca](http://www.stbrunokamouraska.ca)

### Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 1197-4087

### Politique du journal

Tout article pouvant porter une atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier, en tout ou en partie, les articles, et ce, tout en y respectant la teneur et le sens.

### Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

### Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour toute autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

### Tirage

Le Trait d'Union a un tirage de 310 exemplaires, certifié par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

**Tombée: 20 décembre 2023**

## Conseil d'administration

**Présidente :** Constance Gagné, 492-5178  
**Vice-présidente :** Micheline Dionne 492-5281  
**Trésorière :** Sonia Gagné, 492-3779  
**Secrétaire :** Claudette Rivard 492-1612  
**Directrice :** Valéry Lavoie 514-971-6948

## L'Équipe du journal

**Rédacteur en chef** Équipe du journal

### Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

### Collaboration

Municipalité Saint-Bruno	Constance Gagné
Fabrique	Guylaine Saint-Pierre
Claire Ouellet	Ghislaine Gagné
Ateliers Mon-Choix	Club Les Belles Pistes
Centres-Femmes	Roger Lavoie
Cormoran	Pascale Ouellet
Équipe du journal	Claudette Rivard
Roger Mailloux et Ginette Dionne	
Georgette Gandoul et André Simard	

### Sommaire :

Page 3 : Éditorial

Page 4 : Nouveau local des loisirs

Page 5 - 11 : Chronique municipale

Page 12 : Concours panaches

Page 13 - 15 : Concours voyage

Page 16 : Biblio - 50 ans et plus

Page 17 : Nouvelles de la fabrique - Place de l'église

Page 18 : Voeux d'organismes

Page 19 : Centre de jour

Page 20 : La reconnaissance - Centres femmes

Page 21 : Le temps des fêtes en images- Club les Belles Pistes - Horaire municipal des fêtes

Page 22 : Horaires d'ouverture

Page 23 - 24 : Commanditaires

# Lumière !

Vous ne trouvez pas qu'on a moins d'énergie quand les jours raccourcissent ? Certaines personnes ne ressentent pas les effets de la diminution de la lumière du jour, mais nous sommes nombreux à en souffrir. Novembre arrive, puis décembre, et il fait nuit de plus en plus tôt. Si on travaille de jour, on a du mal à trouver le temps de sortir au soleil. Et on a parfois l'impression que ça ne finira jamais.

Un peu de science

Au fait, pourquoi les jours raccourcissent en fin d'année ? C'est l'inclinaison de la Terre sur son axe de rotation qui est à l'origine de ce phénomène. Lorsque la Terre tourne autour du Soleil (elle met un an à faire un tour) certaines parties sont plus directement exposées au soleil selon les moments de l'année. Quand c'est l'été à Saint-Bruno, c'est l'hiver à Buenos Aires. Et quand, ici, on sort les patins à glace, en Argentine, on sort les bikinis.

Chez nous, c'est le 21 décembre qui est le jour le plus court : le solstice d'hiver. À partir de cette date, l'ensoleillement augmente pendant six mois, jusqu'au 21 juin, qui est le jour le plus long : le solstice d'été.



Les Romains et la couronne de Noël

Il s'agit donc de patienter un peu pour voir revenir des jours plus longs. Mais la patience ayant ses limites, on peut trouver des moyens de traverser l'obscurité sans perdre le moral. Certains se lancent dans les décorations de Noël. Et ce n'est pas d'hier ! J'ai lu quelque part

que les Romains fabriquaient, il y a 2000 ans, des roues de feuillage pour symboliser l'espoir du retour du soleil. Cette tradition serait à l'origine de la couronne de Noël.

Oui, les lumières de Noël ont le pouvoir de nous mettre la joie au cœur. Et nous sommes gâtés à Saint-Bruno : le village s'illumine de mille couleurs à l'approche des Fêtes, de quoi faire vibrer les âmes joyeuses ou tristes. Mais pour certains, il faut aller plus loin pour garder le moral et avoir recours à la thérapie par la lumière : la luminothérapie.

La lumino quoi ?

– Euh... j'en ai entendu parler, mais je ne sais pas comment ça marche.

C'est ce que me dit une collègue de travail, comme beaucoup d'autres personnes à qui je parle de ce type de traitement. Alors voici comment fonctionne la luminothérapie. (Attention ! Il se peut que ce ne soit pas pour vous si vous avez certains problèmes de santé.)

1. Quoi ? Il vous faut une lampe spéciale qui imite la lumière naturelle. Plusieurs modèles sont vendus en pharmacie ou dans des boutiques en ligne.
2. Où ? Dans votre chambre, la cuisine, le salon, au bureau et j'en passe. Vous avez l'embarras du choix.
3. Comment ? Vous placez la lampe près de vous, de façon à ce que votre visage baigne dans la lumière. Ne regardez pas la lampe directement. Vous pouvez manger, lire le *Trait d'union* ou travailler à l'ordinateur, du moment que votre visage est éclairé par la lumière de la lampe.
4. Quand ? Dès le début de l'automne, tous les jours à la même heure, de préférence le matin. Et vous continuez tant que les jours ne sont pas assez longs à votre goût.
5. Combien de temps ? De vingt à trente minutes par jour, selon la lampe que vous utilisez. Vous pouvez commencer par dix minutes, puis augmenter graduellement.

## Nouveau local pour les loisirs

La lampe de luminothérapie produit une lumière chaude et enveloppante qui rappelle le soleil et met la joie au cœur. Ce type de traitement est efficace pour beaucoup de personnes. En agissant sur la chimie du cerveau, il aide à traverser la période sombre de l'année.

Quand on se compare, on se console

J'ai un ami suédois qui écrit toujours « Love and Light » à la fin de ses messages. Mais pourquoi souhaiter ces deux choses ? « Amour », d'accord (c'est un doux hippie qui est du genre à préférer l'amour à la guerre). Mais pourquoi « Lumière » ?

Pour comprendre, il faut faire un peu de géographie. La Suède étant située dans le nord de l'Europe, l'affaire de l'inclinaison de la Terre dont je parlais au début de cet article s'y fait sentir encore plus que chez nous. Dans le nord de la Suède, en hiver, l'ensoleillement est réduit à quelques heures par jour. Autant dire que les gens vivent dans le noir une bonne partie de la journée en rêvant du printemps. Pas étonnant que mon ami soit obsédé par la lumière et m'en souhaite à la fin de ses messages. « Amour et Lumière », avouez que c'est poétique.

Petit guide de survie

En tout cas, ici, au Québec, la période sombre est beaucoup moins longue que dans le nord de la Suède. On attache sa tuque, on installe les lumières à l'extérieur, on fête Noël et le jour de l'An, puis les jours commencent à rallonger. Il suffit de mettre toutes les chances de son côté pour garder le moral et l'énergie. Vous vous rappelez mes conseils de bien être? **Respirer**, se ramener à « **ici et maintenant** », **parler avec ses voisins**. Aujourd'hui, j'ajouterais **aller dehors pour prendre le soleil** le plus possible et, au besoin, avoir recours à **la luminothérapie**.

Enfin, *j'inspire et j'expire, ici et maintenant* dans la *lumière* d'automne pour vous souhaiter, *chers voisines et chers voisins*, de merveilleux moments en cette fin d'année !

Guylaine Saint-Pierre

Nous nous souvenons avec peine qu'au matin du 12 mai 2022 le feu détruisait notre local intergénérationnel et des loisirs. À l'hiver 2022-2023, la municipalité louait une roulotte afin que les utilisateurs de la patinoire puissent chausser leurs patins à l'abri, en attendant une nouvelle construction.

Eh bien, c'est chose faites, car le nouveau bâtiment, au même couleur que l'ancien, est fin prêt à recevoir petits et grands. Ne manque que la glace. Celui-ci n'est que sur un seul étage et servira pour ceux qui utiliseront la patinoire.



Il est certain que le nouveau local ne remplacera jamais l'ancien, qui existait depuis plusieurs années et où on y trouvait un lieu de rassemblement au 1<sup>er</sup> étage avec cuisine et tout le nécessaire pour recevoir des activités.

Le principal c'est que tous puissent s'amuser et avoir un endroit au chaud.

Constance Gagné  
Pour le Trait d'Union





# Chronique municipale

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue à la salle du conseil au 4, rue du Couvent, le lundi 6 novembre à 20 h.**

**Sont présents :** Mesdames les conseillères, Marie-Josée Caron et Julie Nadeau et Messieurs les conseillers, Gilles Beaulieu, Gilles Plourde, Bernard Fortin et Matthieu Gagné sous la présidence de Monsieur Richard Caron, maire formant quorum.

**Est aussi présente :** Madame Maryse Ouellet, directrice générale et greffière-trésorière.

## OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Constatant que tous les membres du conseil sont présents et forment quorum, Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

### **2023-11-209 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite à cette séance;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Marie-Josée Caron

Et résolu à l'unanimité des membres présents de l'adopter tel que rédigé.

### **2023-11-210 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 OCTOBRE 2023**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance et dans le délai prévu par la Loi du Code municipal, reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 octobre 2023;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Bernard Fortin

Et résolu à l'unanimité des membres présents de l'adopter tel que rédigé.

### **2023-11-211 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES**

**ATTENDU QUE** la lecture de la liste des dépenses incompressibles des prélèvements et des comptes fournisseurs pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2023, totalisant une somme de 54 760.18 \$.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Gilles Beaulieu

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal approuve les dépenses et autorise les paiements et les écritures comptables correspondantes pour un montant total de 54 760.18 \$.

## **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je soussignée, Maryse Ouellet, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Maryse Ouellet, dir. gén. & greffière-trésorière

### **2023-11-212 DÉPÔT DE DEUX (2) ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES PRÉVUS À L'ARTICLE 176.4 C.M.**

La directrice générale et greffière-trésorière procède au dépôt de deux (2) états comparatifs des revenus et dépenses prévus à l'article 176.4 C.M.

### **2023-11-213 DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

La directrice générale dépose à la séance du conseil municipal les formulaires dûment complétés par tous les élus municipaux concernant la déclaration des intérêts pécuniaires de ceux-ci. Un rapport confirmant le dépôt de ces déclarations sera transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

### **2023-11-214 DÉPÔT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATION DES ÉLUS**

La directrice générale mentionne qu'il n'y a aucune inscription à ce registre tenu en vertu de la Loi sur l'Éthique et la Déontologie.

Aucun élu municipal n'a déclaré avoir reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas de nature purement privée ou qui n'est pas interdit par le paragraphe 4° du premier alinéa de l'article 6 de la Loi sur l'éthique.

**2023-11-215 ACCEPTATION DU CALENDRIER POUR LES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA POUR L'ANNÉE 2024**

**ATTENDU QU'**en vertu du Code municipal du Québec, le conseil municipal doit établir avant le début de chaque année civile le calendrier des séances ordinaires de la Municipalité en fixant la date et l'heure;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Matthieu Gagné  
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte les dates inscrites dans le présent tableau et que celui-ci soit reconnu comme étant le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska et que lesdites **séances débuteront à 20 h.**

CALENDRIER 2024	
15 janvier	8 juillet
12 février	5 août
11 mars	9 septembre
8 avril	7 octobre
6 mai	4 novembre
10 juin	3 décembre

**2023-11-216 AJOUT DANS LA RÉOLUTION 2023-10-193 CONCERNANT LE PAIEMENT NO. 2 POUR LES ENTREPRISES JR MORIN INC. POUR BIEN IDENTIFIER LA PROVENANCE DE LA DÉPENSE**

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution 2023-10-193 autorisait le paiement no. 2 relativement au contrat pour la réfection du réseau pluvial sur la rue de l'Église au coût de 200 967.79 \$ selon la recommandation de l'ingénieur;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Julie Nadeau

Et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil municipal que le paiement versé pour le décompte No. 2 provenait de la marge de crédit temporaire soit 132 566,25 \$ et un montant de 68 401,54 \$ à partir du compte # 55 16300 000 des carrières et sablières.

**2023-11-217 RÉOLUTION DE L'ENTENTE CANADA-QUÉBEC RELATIVE À LA CONTRIBUTION GOUVERNEMENTALE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) POUR LES ANNÉES 2019-2024**

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Matthieu Gagné  
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska soumette la programmation TECQ 2019-2024, numéro 2 relative aux travaux pour la réfection du réseau pluvial sur la rue de l'Église, sous la juridiction de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, pour un coût net de 761 333. \$;

**QUE** le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

**QUE** la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de

l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

**QUE** la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 02 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

**QUE** la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

**QUE** la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

#### **2023-11-218 ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE SOPHIE LAVOIE ET ANTHONY GAGNON POUR AUTORISER LA CONSTRUCTION D'UN GARAGE**

Cet item est remis à une séance ultérieure.

#### **2023-11-219 NOUVEAU MANDAT AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)**

**ATTENDU QUE** le comité consultatif d'urbanisme est composé de cinq (5) membres à l'intérieur desquels il doit y avoir au moins deux (2) membres du conseil municipal et de trois (3) résidents;

**ATTENDU QUE** le mandat de chacun d'eux est d'une durée de deux (2) ans;

**ATTENDU QUE** le siège # 3 est demeuré vacant à la suite de la démission de Madame Marie-Claude Soucy (représentante de la communauté) et qu'un nouveau membre a démontré un certain intérêt à occuper ledit poste soit Monsieur Victor Thériault;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Gilles Plourde  
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal accepte que Monsieur Victor Thériault, soit représentant de la communauté au siège

no 3 au sein du Comité consultatif d'urbanisme, et ce jusqu'à la fin du mandat le 10 mai 2025.

#### **2023-11-220 RÉSOLUTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA POUR L'ADHÉSION AU SERVICE PERLE DU PORTAIL DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT QUE** le ministre du Travail, l'Emploi et de la Solidarité sociale a pour mission d'offrir aux citoyens et aux entreprises, sur tout le territoire du Québec, un guichet unique multiservice afin de leur permettre un accès simplifié à des services publics;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministre a pour fonction de développer une approche intégrée de la prestation de services publics de façon à en assurer l'efficacité et d'offrir des services de renseignements et de références qui facilitent les relations entre l'État et les citoyens et les entreprises;

**CONSIDÉRANT QUE** les parties accordent une grande importance à la diminution des démarches administratives auxquelles les entreprises sont confrontées et qu'elles désirent améliorer la prestation de services pour les entreprises;

**CONSIDÉRANT QUE** PerLE est un service interactif Web qui permet aux entreprises de générer une liste de permis, licences et certificats d'autorisation requis des gouvernements fédéral, provincial et des municipalités et qu'il est intégré au Portail gouvernemental de services;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministre peut conclure des ententes particulières avec les villes et municipalités locales situées sur le territoire du Québec afin qu'elles adhèrent au service PerLE;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska souhaite participer au service PerLE;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Bernard Fortin  
Et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente concernant le service PerLE.

**2023-11-221 SUBVENTION – PROGRAMME D’AIDE À LA VOIRIE LOCALE – SOUS-VOLET – PROJETS PARTICULIERS D’AMÉLIORATION CIRCONSCRIPTION DE CÔTE-DU-SUD**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska a pris connaissance des modalités d’application du volet Projets particuliers d’amélioration (PPA) du Programme d’aide à la voirie locale (PAVL) et s’engage à les respecter;

**ATTENDU QUE** le réseau routier pour lequel une demande d’aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

**ATTENDU QUE** la réalisation des travaux doit être terminée au plus tard à la fin de la troisième année civile à compter de la date de la lettre d’annonce du ministre;

**ATTENDU QUE** les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

**ATTENDU QUE** le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

**ATTENDU QUE** la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre à compter de la troisième année civile de la lettre d’annonce du ministre;

**ATTENDU QUE** le versement est conditionnel à l’acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

**ATTENDU QUE** si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu’il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l’aide tel qu’il apparaît à la lettre d’annonce;

**ATTENDU QUE** l’aide financière est allouée sur une période de trois années civiles, à compter de la date de la lettre d’annonce du ministre;

**ATTENDU QUE** l’aide financière est répartie en trois versements annuels correspondant au total des pièces justificatives reçues jusqu’à concurrence de :

1. 40 % de l’aide financière accordée, pour le premier versement;
2. 80 % de l’aide financière accordée moins le premier versement, pour le deuxième versement;
3. 100 % de l’aide financière accordée moins les deux premiers versements, pour le troisième versement;

**ATTENDU QUE** les travaux effectués après la troisième année de la lettre d’annonce ne sont pas admissibles;

**ATTENDU QUE** les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

**POUR CES MOTIFS,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Matthieu Gagné  
Et résolu à l’unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska approuve les dépenses d’un montant de 12 000,00 \$ relatives aux travaux d’amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu’en cas de non-respect de celles-ci, l’aide financière sera résiliée.

**2023-11-222 RÉOLUTION POUR ENTÉRINER LE VERSEMENT DE LA MAISON OUELLET EN REMPLACEMENT DU LOCAL INTERGÉNÉRATIONNEL INCENDIÉ EN 2022**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Marie-Josée Caron  
Et résolu à l’unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska a reçu en date du 2 novembre 2023 la maison préfabriquée de « Les Maisons Ouellet » pour remplacer le local intergénérationnel incendié en 2022. Le montant à verser est au coût de 104 747,11 \$ (incluant les taxes) dans le compte de dépense # 23 08001 000 selon le montant de l’assurance reçu.

**2023-11-223 DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL EN REGARD DE LA LOCATION DU BUREAU DE POSTE AU 4 RUE DU COUVENT**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska a rencontré le nouveau maître de poste, Monsieur Philippe Bonneau qui a expliqué aux membres du conseil l’état de sa situation concernant

ses difficultés à verser le paiement du coût du loyer mensuel de 250,00 \$ pour la location du bureau de poste au 4, rue du Couvent;

**CONSIDÉRANT QUE** celui-ci a fourni des documents au conseil municipal pour démontrer les dépenses à payer en comparaison du salaire gagné;

**CONSIDÉRANT QUE** selon le bail, la Municipalité défraie presque tous les coûts sauf l'internet et le téléphone;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Gilles Plourde  
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska a pris la décision que le montant de location à verser entre le 1er octobre 2023 jusqu'au 31 décembre 2024 soit 200,00 \$ mensuellement et que le montant mensuel sera révisé à 250,00 \$ pour l'année 2025.

**2023-11-224 DEMANDE D'AUTORISATION DE M. YVES LEBRUN POUR L'OUVERTURE DU RANG 6 EST JUSQU'AU LOT 5 726 362 DURANT LA SAISON HIVERNALE 2023-2024**

**ATTENDU QU'**une demande écrite a été adressée au conseil municipal pour l'ouverture de route et de la preuve d'assurance requise tel que mentionné à l'article 5 du Règlement municipal No 120-2004;

**ATTENDU QU'**à l'extrémité, le chemin devra être ouvert en pente douce, afin qu'il soit sécuritaire pour la circulation des VTT et des motoneiges;

**ATTENDU QUE** la municipalité se réserve le droit de fermer la portion de route mentionnée pendant la période de dégel pour cause de bris de chemin ou à des fins préventives de dégradation dudit chemin, le cas échéant;

**ATTENDU QU'**une copie du Règlement ci-haut mentionné accompagne cette résolution afin que le contenu de l'article 5 soit respecté;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Bernard Fortin  
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise M. Yves Lebrun à ouvrir le rang 6 jusqu'au lot 5 726 362 pour la saison hivernale 2023-2024.

**2023-11-225 DEMANDE D'AUTORISATION DE M. JEAN-CLAUDE CARON POUR L'OUVERTURE DU CHEMIN GUÉRETTE À PARTIR DE LA RUE DE L'AVENIR JUSQU'AU LOT 5 727 404 PENDANT LA SAISON HIVERNALE 2023-2024**

**ATTENDU QU'**une demande écrite a été adressée au conseil municipal pour l'ouverture du Chemin Guérette à partir de la rue de l'Avenir jusqu'à l'entrée de son chalet situé au 208 Chemin Guérette;

**ATTENDU QUE** les travaux de déneigement seront effectués par M. Yves Lebrun, lequel nous fournira sa preuve d'assurance tel que stipulé à l'Article 5 du Règlement municipal No 120-2004;

**ATTENDU QU'**à l'extrémité, le chemin devra être ouvert en pente douce, afin qu'il soit sécuritaire pour la circulation des VTT et motoneiges;

**ATTENDU QUE** la Municipalité se réserve le droit de fermer la portion de route mentionnée pendant la période de dégel pour cause de bris de chemin ou à des fins préventives de dégradation dudit chemin, le cas échéant;

**ATTENDU QU'**une copie du Règlement ci-haut mentionné accompagne cette résolution afin que le contenu de l'Article 5 soit respecté;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Marie-Josée Caron  
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise M. Jean-Claude Caron à faire ouvrir une partie du chemin Guérette, à partir de la rue de l'Avenir jusqu'au lot 5 727 404 par Monsieur Yves Lebrun, pour la saison hivernale 2023-2024.

**2023-11-226 RÉSOLUTION POUR ENTÉRINER LA DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL POUR LE 28 OCTOBRE 2023 POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Gilles Beaulieu  
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska entérine la demande de permis d'alcool pour la soirée d'Halloween du 28 octobre 2023.

**2023-11-227 DEMANDE D'AUTORISATION DU**

**CLUB QUAD LES MANIAQUES DE WOODBRIDGE  
POUR CIRCULER EN SAISON HIVERNALE SUR LE  
TERRAIN MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT QUE** le Club Quad Les Maniaques de Woodbridge demande l'autorisation de circuler en saison hivernale sur le terrain de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska;

**IL EST PROPOSÉ PAR:** Madame Julie Nadeau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise le Club Quad Les Maniaques de Woodbrige à circuler sur le terrain de la Municipalité soit celui que les motoneigistes empruntent déjà en saison hivernale.

**2023-11-228 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE  
L'ORGANISME UNITÉ DOMRÉMY DE SAINT-PASCAL INC.**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Matthieu Gagné  
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal contribue de façon financière en octroyant un montant de 25,00 \$.

**2023-11-229 DEMANDE DE COTISATION ANNUELLE  
2023-2024 DE L'ÉCOLE DESTROISMAISONS – MUSIQUE  
ET DANSE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Gilles Beaulieu  
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité adhère comme membre à l'École Destroismaisons de La Pocatière au montant de 20 \$.

**2023-11-230 ÉCOLE SECONDAIRE CHANOINE-  
BEAUDET – DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE  
GALA DES MÉRITES 2023-2024**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Julie Nadeau  
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accorde un montant de 50,00 \$ pour le Gala des mérites pour l'année scolaire 2023-2024.

**2023-11-231 RECONNAISSANCE DE LA JOURNÉE DE  
SENSIBILISATION AU CANCER DE LA PROSTATE LE  
19 NOVEMBRE 2023**

**ATTENDU** qu'annuellement en moyenne 6400

Québécois recevront un diagnostic de cancer de la prostate et qu'environ 950 mourront de cette maladie;

**ATTENDU** qu'en moyenne 18 Québécois par jour recevront un diagnostic de cancer de la prostate;

**ATTENDU** que PROCURE est le seul organisme de bienfaisance au Québec entièrement consacré à la lutte contre le cancer de la prostate par la recherche, la sensibilisation, l'information et le soutien et que les fonds amassés sont réinvestis au Québec;

**ATTENDU** l'importance de sensibiliser la population de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska au dépistage du cancer de la prostate;

**ATTENDU** que la campagne de financement « Noeud-ventre » de PROCURE offre l'occasion de porter le noeud papillon pendant tout le mois de novembre, et plus particulièrement la journée du 19 novembre;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Bernard Fortin  
Et résolu à l'unanimité que le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska déclare le 19 novembre comme la « Journée de la sensibilisation au cancer de la prostate Noeudventre »

**VARIA**

**2023-11-232 OUVERTURE DE LA ROUTE DU PETIT-  
MOULIN ENTRE LES RANGS 5 ET 6**

**ATTENDU QUE** qu'une pétition a été remise à la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska concernant une demande de déneigement pour la portion de la Route du Petit-Moulin entre les rangs 5 et 6 ;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Matthieu Gagné  
Et résolu à la majorité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte de prendre en charge le déneigement entre les rangs 5 et 6 pour l'année 2023-2024. Madame Marie-Josée Caron, s'abstient de voter, car elle est en conflit d'intérêt et Monsieur le maire, Richard Caron ne peut prendre part à la décision proposée.

## 2023-11-233 INFORMATIONS DIVERSES

*Voirie/ Matières résiduelles* : La niveleuse a été passée dans la Route de la Manie et la route du Petit-Bras - La réparation du pluvial a été faite chez M. Normand Lévesque – Le ponceau du 4e rang a été installé – Un offre d’emploi a été inséré dans le journal Le Placoteux pour trouver une personne pour le déneigement municipal – La MRC a maintenant la compétence relativement à la collecte, au transport et au traitement des matières résiduelles excluant les boues municipales, les collectes saisonnières et le traitement des matières recyclables mais la Ville de Saint-Pascal deviendra le gestionnaire. À suivre.

*Administration et développement*: Le dépanneur ouvrira ses portes le 15 novembre prochain – En ce qui a trait au bâtiment de loisirs, il est présentement en place, il reste des travaux en électricité et un puits à creuser à réaliser.

*Comité d’embellissement / Mycologie*: Comme le comité d’embellissement n’existe plus, il n’y aura pas de collecte de cannettes et pas de décoration au parc de l’Église - En mycologie, il faut trouver des artistes, jusqu’à maintenant, il n’y a personne qui s’est proposée. On suggère de vérifier auprès du personnel en art graphique, ils connaissent peut-être des artistes au niveau mycologique.

*Sécurité publique / incendie / changements climatiques*: Le budget du service incendie intermunicipale a été présenté, il a légèrement augmenté d’environ 2 500. \$ en comparaison avec 2023.

*Bibliothèque et communication*: L’activité de Kim St-Pierre a été un grand succès avec la population en octobre dernier. Les heures de bibliothèque sont toujours les mêmes.

*Comité des loisirs / Art et culture*: Le 28 octobre 2023 a eu lieu le sentier de l’Horreur ainsi qu’une soirée costumée, le tout organisé par le comité des loisirs et leurs bénévoles, le sentier fut une fois de plus un grand succès – D’autres activités sont à venir après la période des Fêtes. – Un marché de Noël aura lieu le 3 décembre, pour réserver, vous devez contacter Monsieur Roger Lavoie pour réserver une table au 418-492-6702.

Les autres membres du conseil municipal tiennent à souligner et à féliciter le Comité des loisirs et vos bénévoles pour la réalisation de vos activités du 28 octobre dernier. Réaliser de grandes choses devient une réalité lorsqu’il y a des personnes très talentueuses comme vous qui travaillent en équipe. Félicitations à toute l’équipe!

## 2023-11-234 PÉRIODE DE QUESTIONS

- Des citoyens ont posé des questions concernant la fréquence du ramassage du bac de récupération qui se tient aux 2 semaines soit le 30 novembre et 6 décembre. Il y aura cependant un changement de journée dans le ramassage de la dernière semaine de décembre 2023, la collecte aura lieu le vendredi 29 au lieu du mardi 26. S.V.P. Bien vouloir corriger votre calendrier.



- Un citoyen a suggéré de faire passer la niveleuse entre les rangs 5 et 6.

## 2023-11-235 FERMETURE DE LA SÉANCE

**CONSIDÉRANT** que tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Monsieur Gilles Beaulieu  
Et résolu unanimement la clôture et la levée de la séance à 21 h 00.

*Richard Caron*, maire  
*Maryse Ouellet*, directrice générale et greffière-trésorière

# CONCOURS DE PANACHES 6<sup>e</sup> ÉDITION

Dans notre 6<sup>e</sup> édition du concours de panaches, voici la liste des participants :

Catégorie original : Jacques Sénéchal

Catégorie chevreuil : Diane Côté, Jacques Sénéchal et Réginald Dionne.

Voici les belles prises que nous avons reçues ainsi que les résultats des gagnants.

Dans la catégorie plus gros panache original le gagnant est : Jacques Sénéchal avec un panache de 36 pcs et demi qui se méritent un prix de 50 \$.

Prix de participation original : Aucun autre participant

Dans la catégorie plus gros panache chevreuil, vu que tous les participants ont une prise de 6 points, nous avons décidé de donner un prix de 50 \$ à chacun. Félicitations à nos chasseurs: Diane Côté, Réginald Dionne et Jacques Sénéchal.

Merci à vous de votre participation et à l'an prochain.



Chevreuil Réginald Dionne, 6 pointes



Chevreuil Diane Côté, 6 pointes



Chevreuil Jacques Sénéchal, 6 pointes

## Concours de participation : « Amène ton journal en voyage »

Nous avons reçus 2 participants admissibles: Ginette Dionne et Roger Mailloux ainsi qu'à Georgette Gandoul et André Simard. C'est 2 participants se méritent chacun un prix de 25 \$. Nous avons aussi le voyage de Constance Gagné et Claudette Rivard mais ne sont pas admissibles aux prix, étant donné qu'elles font partie du conseil d'administration du journal. Nous aurons d'autres récits de voyage dans la prochaine édition. Merci à tous pour votre participation

### Voyage à Mégantic



Voici 2 photos de notre passage à Mégantic dans les Appalaches, un voyage à la mémoire des personnes disparues lors du déraillement. Cela nous a permis de découvrir cette belle région montagneuse du Québec.

Nous avons bien aimé notre séjour, grâce à tout ce qu'il y a découvrir...

Merci pour ce concours!



*Roger Mailloux et Ginette Dionne*

### Ouest canadien

Cet été, nous avons fait un magnifique voyage par la route, direction l'Ouest canadien, pour se tremper les pieds dans l'océan Pacifique.

Voici nos photos:

Photo 1: Georgette et André au km 0 du sentier Trans canadien, Victoria BC.

Photo 2: Georgette en randonnée au-dessus du lac Louise, BC.



*Georgette Gandoul et André Simard*

# Séjour à Montréal

Cet été, j'ai fait un séjour dans la grande ville de Montréal. Ma cousine qui connaît mon intérêt pour l'histoire, m'a suggéré d'aller visiter le château Dufresne, situé à proximité de chez elle, et si c'était possible de lire, si je ne l'avais déjà fait, l'histoire de « La Cordonnière » avant d'en faire la visite, ce que j'ai fait avant de me rendre à Montréal.



Pour ceux qui ont lu le livre « La cordonnière » écrit par Pauline Gill, ce nom de famille (Dufresne) va sûrement vous dire quelque chose. En effet, Victoire Dussault de son nom de jeune fille, épousa un jeune homme de 10 ans son cadet, Thomas Dufresne.

De son grand-père maternel elle apprend le métier de cordonnière, dont elle fut la première au Québec à exercer ce métier. Celle-ci au fil des ans avec l'aide de son mari et de ses fils se créa une renommée internationale.

Pour en revenir au château, c'est un domaine constitué de deux maisons bourgeoises jumelées qui a été la propriété de ses 2 fils, Oscar et Marius Dufresne de 1919 à 1948. Depuis 1976, le château est classé immeuble patrimonial par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Le 10 décembre 2004, le bâtiment est déclaré « immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle » par la Ville de Montréal.

Si vous voulez voir de la luxure, eh bien, passez le visiter si vous en avez l'occasion. Les quelques photos que j'y ai prises le démontre bien.



Je vais vous raconter une petite anecdote que j'ai apprise lors de ma visite. Lors d'un voyage en Europe à laquelle participait deux des frères Dufresne, il devait revenir à bord du Titanic, oui le fameux bateau qui a coulé. Alors la petite fille d'Oscar, alors âgée de 4 ans avait mangé beaucoup trop de fraises et a fait une indigestion. La famille a alors décidé de ne pas partir tout de suite et d'attendre que la petite aille mieux. Heureusement qu'ils ne sont pas partis, car c'est lors de ce voyage que le Titanic coula, comme quoi les fraises ont sauvé la vie de ces 2 familles.



Cette histoire est une saga à lire si vous en avez l'occasion, la famille Dufresne vivra plusieurs drames tout au long de ces 4 tomes. La cordonnière a même été adaptée au printemps 2023 dans une grande production cinématographique.

*Constance Gagné*

# Visite de « Grosse Île »

Parcourir des pays étrangers c'est bien, mais sans oublier d'en apprendre davantage sur notre coin de pays.

C'est donc le 10 août 2023 que j'embarque avec mes sœurs Aline et Lise à Berthier-sur-mer pour vivre la croisière VIP vers « Grosse île ».

Le forfait comprend :

- L'aller-retour sur le fleuve Saint-Laurent vers l'île qui fait partie de l'archipel de l'Isle-aux-Grues avec les croisières Lachance/croisière AML. Le capitaine Lachance originaire de l'Île au Canot est un conteur passionné et divertissant qui nous raconte des récits et des anecdotes de la vie insulaire tout au long des 45 minutes de la traversée.



- À notre arrivée sur l'île, débute la visite guidée à bord du « train balade » qui nous amène vers les bâtiments d'époque, les attraits stratégiques, les vues panoramiques... Plusieurs arrêts sont effectués pour nous permettre de visiter et de nous expliquer. Que dire de la rencontre avec les « témoins du passé » qui en profitent pour nous raconter des anecdotes savoureuses !



Croix Celtic

- Tout au long de la visite nous découvrons l'histoire passionnante de « Grosse-île » de 1832 à 1937 comme porte d'entrée au Canada.

Poste de quarantaine, poste de désinfection, poste de traitement, selon les avancées de la science...

Nous visitons les bâtiments tels que : le poste de désinfection et ses douches (eau chaude et bichlorure de mercure), le grand hôtel, le lazaret et sa salle rouge (le premier vrai hôpital de l'île construit en 1870), la maison du docteur, le mémorial et le cimetière irlandais, la croix celtique érigée en mémoire de la tragédie irlandaise de 1847, le panorama sur le fleuve, etc.

- Puis avant de quitter, nous passons à l'inspection du médecin pour avoir le droit de quitter l'île en toute sécurité. Nous embarquons à bord du bateau pour le retour. Sur le quai les guides et les « témoins du passé » viennent nous saluer ! La traversée du retour est plus tranquille et moins animée mais nos têtes et nos cœurs sont remplis de pensées et de souvenirs.



Une belle journée, bien remplie qui nous fait découvrir une page importante de notre histoire !

*Claudette Rivard*

## Rencontre avec l'auteure Mélanie Doré

Le 30 octobre dernier, on recevait l'auteure Mélanie Doré originaire de Rivière-du-Loup à notre bibliothèque. Son livre est inspiré de son expérience de maman de hockey et de famille d'hébergement pour l'équipe les Albatros du collège Notre-Dame pendant une douzaine d'années. A partir des anecdotes vécues au fil des années avec ces jeunes joueurs d'hockey mineur, elle a écrit son premier livre intitulé «Hockey et toasts au ketchup».



Les jeunes de la 4-5 et 6<sup>e</sup> année ont assisté activement à la rencontre et en ont profité pour lui poser plusieurs questions sur son livre. À savoir si elle hébergeait juste des joueurs d'hockey, si leur famille allait voir les parties de leur pensionnaires, s'il y a des joueurs qui ont passés chez eux et qui maintenant jouent pour la ligne nationale. Pour les adeptes de hockey, elle a hébergé ces joueurs : Nicolas Raymond, Alexis Allard, Pierre-Luc Dubois, Marc-Éric Bourque, Charles-Édouard D'Astous, David Noreau Cyr, Alexis Arsenault, Mathieu Samson, Antoine Leblanc, Jérémy Bérubé, Charles Truchon, Laurent Dubé, Louis-François Bélanger et Antoine L'Italien.

Mme Doré leur a énuméré les étapes qu'elle a du faire afin d'en arriver à la publication et la mise en marché de son livre. Le roman graphique de 80 pages «Hockey et toasts au ketchup» compte de nombreuses références à la région. Les redevances de l'autrice seront remises à la Fondation Pierre-Luc Dubois qui encourage les jeunes de la région à développer leur passion pour le sport.

Merci à Mme Doré et au réseau de la bibliothèque du Bas St-Laurent qui nous ont permis d'offrir cette activité enrichissante à nos jeunes lecteurs.

*Ghislaine Gagné*

Eh oui ! C'est déjà décembre avec tout ce que ça comporte, c'est à dire la neige blanche et sa luminosité, la course folle pour arriver à Noël en même temps que tout le monde mais aussi l'occasion d'échanger des vœux de Santé de Joie et de Bonheur. Afin de souligner cette période de festivités, nous vous invitons à notre traditionnel « Dîner des Rois » le 14 janvier 2024, à 11 h 30 à la salle municipale.

Au coût de 15 \$ pour les membres du Club des 50 ans et plus et de 20 \$ pour la population en général, vous savourerez un excellent repas. Pour l'occasion, la municipalité offrira le vin.

Vous pouvez acheter ou réserver votre carte auprès des membres du Conseil d'administration dont les coordonnées apparaissent en fin d'article.

Je vous rappelle que ce repas est offert autant à la population de Saint-Bruno qu'aux membres.

Joyeux Noël et Bonne Année à toutes et à tous de la part du C.A.

### Menu du Dîner des Rois:

Roulade de poireau

Crème de légumes

Salade de carottes

Coq au porc avec ses légumes

Gâteau des rois à la salade de fruits



Membres du C.A.: Claire Ouellet, 418-492-3970  
Richard Caron 418-492-5926  
Micheline Dionne 418-492-5281  
Gilles Beaulieu 418-492-7132  
Constance Gagné 418-492-5178  
Francine Gagné 418-492-1711

*Claire Ouellet, présidente*

# Des nouvelles de votre fabrique

Merci à ceux et celles qui ont contribué à la capitation, ce qui permettra de continuer d'assurer une vie pastorale dans notre milieu. Merci aux bénévoles et marguilliers qui se sont acquittés de la tâche de recueillir vos dons.

Advenant le cas où vous n'aviez pas reçu l'invitation par la poste pour une raison autre et que vous avez le goût de contribuer, vous pouvez rejoindre un marguillier et nous passerons prendre vos contributions ou le faire parvenir à la fabrique au 321, rue de l'Église.

Vos marguilliers : Roger Lavoie, président, Gilles Beaulieu, Louise Beaulieu, Nicole Lévesque, Danielle Dionne, Thérèse Lemieux et Michelle Émond

Les argents recueillis par la capitation servent à la pastorale de notre paroisse et cela continuera même si le bâtiment de l'église venait à ne plus appartenir à la fabrique et aussi longtemps qu'il y aura un conseil de fabrique à Saint-Bruno.

En cette période des fêtes je vous souhaite mes meilleurs vœux pour ce temps de réjouissance.

N'oubliez pas d'être nombreux à la messe de Noël qui sera à minuit cette année. N'hésitez pas à amener vos visiteurs pour contempler les beautés de notre lieu de culte pour cette célébration de la nativité.

*Roger Lavoie*  
Président

À noter que vous pouvez vous procurer un gros lampion avec la prière et la photo de notre Saint patron au coût de 10 \$. Nous pouvons vous fournir les reflets par la suite au coût de 5 \$, car le contenant en verre est réutilisable comme ceux à l'église.

Pour information : Roger Lavoie 418 -492-6702

Place de l'Église

## Mois de décembre

Jour	Date	Intentions	Par
Dimanche 11 h	3	Célébration Eucharistique Défunte Claudine Lévesque	Sa famille
Dimanche 11 h	17	Célébration Eucharistique Défunt Albert Émond	Nathalie et Michelle Émond
Dimanche 24 h minuit	24	*Messe de Noël avec des intentions collectives	
Dimanche 11 h	31	Célébration Eucharistique Parents défunts	Jocelyne Pelletier

\* La messe sera avec des intentions collectives. Pour participer, vous pouvez remettre vos intentions de messes soit à M. Roger Lavoie, président, M. Gilles Beaulieu, marguillier et Mme Michelle Émond, secrétaire 418 492-1476.



## Décès



À sa résidence le 10 novembre 2023, est décédé à l'âge de 76 ans et 11 mois **M. Albert Émond**, selon ses volontés, il n'y aura pas d'exposition et de service religieux. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Bruno.

Sincères condoléances à la famille et tout spécialement à ses enfants Nathalie et Collin ainsi qu'à sa soeur Michelle de notre paroisse.



À la Résidence À La Petite Villa de Saint-Pascal, le 1<sup>er</sup> novembre 2023, est décédée à l'âge de 100 ans et 2 mois **Mme Ida Bernier**, épouse de feu M. Lorenzo Charest; Le service religieux a été célébré le vendredi 10 novembre 2023 à 15 h, en l'église de Saint-Bruno, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Sincères condoléances à la famille et tout spécialement à ses filles Marie-France et Colette de notre paroisse.



Vœux de votre comité Place aux aînés

Que la période des fêtes vous permette de festoyer en famille ou entre amis. JOYEUX NOËL et bons souhaits pour la nouvelle année qui va s'amorcer.

Roger Lavoie, président



Vœux de votre comité d'action communautaire

Que ce temps des fêtes soit l'inspiration de ressourcement pour vos projets à venir pour la nouvelle année.

JOYEUX TEMPS DES FÊTES!

Roger Lavoie, président



# Inauguration des nouveaux locaux du Centre de jour communautaire

Le Centre d'action bénévole Cormoran a le plaisir de vous présenter les nouveaux locaux du Centre de jour communautaire. Depuis maintenant 10 ans, le Centre d'action bénévole Cormoran a la responsabilité des activités de centre de jour communautaire au Kamouraska.

Après quelques années à se déplacer à travers le Kamouraska pour la réalisation des activités de centre de jour, ainsi qu'une pandémie, le temps était venu pour le Centre d'action bénévole Cormoran de réfléchir à l'avenir du Centre de jour communautaire. En accord avec le CISSS du Bas St-Laurent, il a été décidé de tenir les activités de centre de jour à un seul endroit central soit à St-Pascal.

Une opportunité s'est présentée à nous lorsque le Centre femmes La Passerelle a déménagé sur le boulevard Hébert en laissant vacant le local sur la rue Taché. Une rencontre a été faite avec la famille Morneau, propriétaire des lieux, qui souhaitait garder une vocation communautaire au local. Nous avons débuté les activités du Centre de jour communautaire dans ce lieu idéal pour nos activités, le 1<sup>er</sup> mai dernier.

Les activités de centre de jour communautaire accueillent des personnes âgées de 65 ans et plus en perte d'autonomie ou à profil gériatrique vivant principalement à domicile ou dans de petite résidence pour aînés, ayant des besoins de stimulation cognitive, physique, de répit pour les proches, socialisation, etc...



Les activités de centre de jour se déroulent 3 jours semaine, soit les lundi, mercredi et jeudi. Une

4<sup>e</sup> journée, le mardi, est dédiée depuis la fin septembre aux activités du programme IMNP : intervention multifactorielle non personnalisée (prévention des chutes et réadaptation) et le vendredi est réservé pour la planification, rencontre des intervenants, formation.

Une aide financière récurrente de 117 000\$ est accordée par le CISSS du Bas St-Laurent dans le cadre d'une entente spécifique pour le soutien aux personnes en perte d'autonomie et s'ajoute une contribution des usagers pour un budget avoisinant 125 000\$. Cette somme permet l'embauche de 2 personnes, soit un intervenant communautaire et une assistante.

Environ vingt-cinq (25) personnes fréquentent en ce moment le centre de jour communautaire par semaine et une dizaine de personnes pour le volet IMNP.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le document ci-joint sur l'historique du Centre de jour communautaire au Kamouraska.

Le Centre d'action bénévole Cormoran est présent dans son milieu depuis 1992, né de la volonté de personnes désirant apporter une réponse aux besoins de la communauté, il intervient principalement dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Il a pour mission de promouvoir l'action bénévole et de susciter une réponse à certains besoins du milieu par l'action bénévole. Le Centre d'action bénévole Cormoran est principalement connu pour ses services de maintien à domicile, soit l'accompagnement-transport vers les services médicaux pour la clientèle en perte d'autonomie, la popote roulante, Sécuricab (appel de sécurité), les ateliers Maître de ses choix, l'aide aux formulaires et le Centre de jour communautaire.

Pour information :

*Pascale Ouellet*, directrice générale  
Centre d'action bénévole Cormoran  
418-492-5851

Courriel : [cabcormoran@videotron.ca](mailto:cabcormoran@videotron.ca)

Site internet : [actionbenevolebsl.org](http://actionbenevolebsl.org)

## LA RECONNAISSANCE

*La reconnaissance est la mémoire du cœur;*

*Hans Christian Andersen (écrivain, poète)*

Voilà décembre ! L'année 2023 tire à sa fin. Malgré une année difficile à bien des égards, nous avons sûrement toutes et tous vécu des moments heureux, des événements agréables, des rencontres enrichissantes et plus encore. Quand nous prenons le temps de prendre conscience de ce positif qui habite notre vie, celle-ci devient plus lumineuse. Ce positif, quel qu'il soit, je propose de le reconnaître. Je crois que souligner les bons moments, les efforts et les qualités de ceux et celles qui contribuent à notre bien-être leur permet, en retour, de se sentir bien et en retirer de la fierté. Exprimer du respect et de la gratitude favorise le maintien de relations positives et d'un sentiment de bien-être. La pratique de cette forme de communication est une compétence qui s'acquiert. C'est surtout un cadeau du cœur !

### Les Ateliers Mon-Choix expriment sa reconnaissance

D'abord **aux bénévoles et aux stagiaires** dont la contribution en temps, en énergie et en présence est essentielle à la réalisation de notre mission et aux activités de notre organisme. À vous toutes et tous, recevez notre profonde gratitude !

Aussi à **nos employés** qui à chaque jour, sont présents aux postes et travaillent avec cœur pour notre entreprise d'économie sociale, que ce soit pour la raison sociale ou pour la raison économique. Nous en sommes fiers et vous remercions !

Aux **organisations, locales et extérieures**, avec lesquels les Ateliers Mon-Choix collaborent pour réaliser sa mission première, soit d'accompagner les jeunes et les adultes éloignés du marché du travail dans un processus de développement des compétences. C'est en travaillant ensemble, en mettant en commun nos expertises et nos forces, que nous pouvons aider un plus grand nombre de personnes et améliorer leurs conditions de vie. Cela passe par la solidarité et la collaboration. Demeurons solidaires et reconnaissants !

Au **690 entreprises** qui nous font confiance ! Ces entreprises qui nous confient une partie de leur production en sous-traitance ou leurs documents confidentiels pour le déchiquetage ou encore leurs vêtements de travail pour la revente et autres projets. Vous nous permettez d'offrir des plateaux de travail diversifiés à nos participants. Ceux-ci sont fiers de participer à la réalisation de vos projets. Gratitude pour ces partenariats que nous espérons de longue durée.

Et finalement à **notre aimable clientèle** qui se développe de plus en plus. À **tous ceux et celles** qui contractent avec

nous pour des projets de sérigraphie, de broderie, de couture ou qui confient au plateau du déchiquetage vos documents confidentiels. Et certainement à **vous toutes et tous qui venez à la boutique**. Vos mots gentils, vos sourires, votre reconnaissance nous nourrissent. À vous maintenant de recevoir la nôtre. Votre fidélité, chers clients, contribue à la vitalité et la viabilité des Ateliers Mon-Choix, sincèrement

Au moment d'écrire ces lignes, le Québec pleure le départ du grand Karl. Telles des étoiles filantes, les marques de reconnaissance fusent de partout sur la Toile. N'attendons pas un événement triste pour exprimer notre gratitude à ceux qui entourent. Offrons-leur de leur vivant.

Passez une très belle période des Fêtes dans la reconnaissance !

*Monique Côté*



**Centre-Femmes** 418-492-1449  
LA PASSERELLE  
DU KAMOURASKA

**1-8-15 décembre 13 H 30 -**  
**Atelier textile : Macramé - couture -**  
**broderie**

**7 décembre 13 H 30 -**  
**Fabrication couronne de Noël (\$)**

**5 décembre 13h30 -**  
**Mélanges de tisanes**

**15 décembre 17h00 - 5 à 7 D'ici et**  
**d'ailleurs "Des Fêtes"**  
**... et bien plus**

**ACTIVITÉS DE**  
**DÉCEMBRE**

Voir la programmation complète → [www.lapasserelledukamouraska.org](http://www.lapasserelledukamouraska.org)

## Le temps des Fêtes en images pour une deuxième année!

Vous décidez votre maison pour la période de Noël et la Nouvelle Année, pourquoi ne pas partager vos œuvres avec toute la communauté par le biais du journal « Le Trait d'Union » tout en égayant notre journal de janvier!

Il suffit de nous envoyer une photo de votre décor **extérieur** au journal « Le Trait d'union » d'ici le 24 décembre 2022.

Trois (3) prix de participation de **50 \$** seront octroyés par tirage au sort parmi tous les résidents participants.



P.S. Les membres du CA peuvent participer, mais ne sont pas éligibles au tirage.

*Claudette Rivard*

Réouverture de notre restaurant  
**Club les Belles Pistes**  
462 Rang de la Croix, St-Bruno

Retrouvez nous à partir du  
**vendredi 15 décembre 2023**

Mélanie, Marie-Claude, Maryse,  
Noémie, Lucie, Flavie et Gabriel  
ont hâte de vous servir !

P.S. Dès l'ouverture des sentiers de  
motoneige nous serons ouvert 7 jours/7.  
Suivez-nous sur Facebook.

**NOUVEAU**  
**UNE ZONE DE RENCONTRE NEUTRE**  
À RIVIÈRE-DU-LOUP

UN LIEU SÉCURITAIRE POUR TOUS, ENTRE AUTRES POUR...

- ✓ des parents lors d'échange d'enfants en garde partagée
- ✓ échanger de la marchandise achetée en ligne

Lieu: 310 rue Saint-Pierre,  
Rivière-du-Loup  
(Stationnement de la MRC de  
Rivière-du-Loup)

- 2 cases disponibles 24/7
- surveillance par caméra en  
permanence

**Horaire du bureau  
municipal**

Le bureau municipal sera fermé pour  
la période des fêtes du  
22 décembre 2023 au 2 janvier 2024  
inclusivement

*Maryse Ouellet*  
Directrice générale et  
greffière-trésorière

## Bibliothèque

Le mercredi de  
18 h 30 à 20 h

## SAAQ Saint-Pascal

Lundi au mercredi : 10 h à 16 h  
Jeudi : 10 h à 11 h 30  
12 h à 17 h  
Vendredi : fermé

Téléphone : 418-492-7314

# Horaires d'ouverture

## Bureau municipal

Du lundi au jeudi :  
9 h à 12 h et  
de 13 h à 16 h

Le vendredi : Fermé

Tél.: 418-492-2612  
www.stbrunokam.qc.ca

## Bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et  
vendredi :

9 h 15 à 11 h 30  
13 h 30 à 16 h

Jeudi:

9 h 15 à 11 h 30  
13 h 30 à 16 h 15

Tél.: 418-492-1673

## Fabrique

Téléphone: 418-492-1476

## Dépanneur le Petit Brulot inc.

Tél. : 418-308-0564

Dépanneur: lundi au dimanche: 9 h à 19 h  
Restauration: jeudi au dimanche 11 h à 19 h  
Pizza: vendredi au dimanche de 16 h à 19 h



321, rue de l'Église, bureau 1  
Saint-Bruno-de-Kamouraska  
(Québec) G0L 2M0

418 492-2612  
www.stbrunokamouraska.ca

MUNICIPALITÉ DE  
**SAINT-BRUNO  
DE-KAMOURASKA**

*Au plaisir de vous rencontrer.*



462, rang de la Croix  
Saint-Bruno  
418 492-7421  
Service de restauration

Pistes de ski de fond  
Raquettes  
**ON VOUS ATTEND EN GRAND NOMBRE**



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

**Mathieu RIVEST**  
DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD

Bureau de circonscription  
418-234-1893 | Sans frais : 1 866 774-1893  
6, Rue Saint-Jean-Baptiste Est, bur. 206  
Montmagny (Québec) G5V 1J7  
mathieu.rivest.cds@assnat.qc.ca

Édifice Claude-Bécharde  
418 492-7730 | Sans frais : 1 866 774-1893  
235, rue Rochette, bur. 108  
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0  
mathieu.rivest.cds@assnat.qc.ca



Clinique Dentaire  
**Kamouraska**

Dre Jill Laroche Paquet

*En action pour  
les gens de chez nous!*



**BERNARD GÉNÉREUX**  
DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—  
KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

BERNARDGENEREUX.CA • 1 855-881-9876 • BERNARDGENEREUX@PARL.GC.CA

**Construction Yves Gosselin**  
**Entrepreneur général**  
 Construction - rénovation

Résidentiel et commercial

9, Route Lauzier  
 Kamouraska (Québec) G0L 1M0  
 Tél.: 418 492-3492  
 Cell.: 418 714-5736

R.B.Q.: 8318-2667-51



VOTRE CENTRE DE RÉNOVATION DEPUIS 1953!

**DUMAIS**  
 Camille Dumais Inc.

1005 rue Lévesque, Saint-Pascal (Québec)  
 418 492-2347

R.B.Q.: 1185-5277-70

**CAMILLEDUMAIS.COM**



**Le Comité d'action Communautaire inc.**

Roger Lavoie, président

**lunik**  
 TABAGIE ACCOMMODATION

**lunik inc.**  
 PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE  
 BOUTIQUE CADEAU IDÉE FIX

510, avenue Martin, C.P. 367  
 Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0  
 Tél.: (418) 492-2096 Téléc.: (418) 492-5122  
 Courriel: tabagielunik@qc.aira.com

**Tout Fix**  
 CADEAUX JOUETS

492-2222

**Résidence funéraire Daniel Caron**

Pré-arrangement (garantis en fiducie)  
 Crémation  
 Funérailles traditionnelles  
 Service d'ambulance

Daniel Caron,  
 Thanatologue, ambulancier

353, ave Chapleau, Saint-Pascal Qc G0L 3Y0

**point-S**  
 CERTIFIÉ POIDS LOURD

**Pneus F.M. inc.**

- 595, boulevard Hébert, Saint-Pascal  
 418.492.6035 - 1.800.463.1375
- Mécanique générale  
 580, boulevard Hébert, Saint-Pascal  
 418.492.2907  
 point-s.ca

- PNEUS
- ALIGNEMENT
- SUSPENSION
- VIDANGE
- FREINS
- SILENCIEUX
- INJECTION

**Service de Pneus Marcel inc.**

Vente de pneus neufs et usagés

Pose et balancement

Réparation pneus : - automobile  
 - agricole

**418 492-2915**  
 622 boul. Hébert  
 Saint-Pascal



**MALLETTE**

Mallette  
 Société en collectif  
 Comptables agréés

Tél. : (418) 492-3515  
 Téléc. : (418) 492-9640  
 Cel. : (418) 867-6318

Carolyne Thériault, CPA  
 Pascal Briand, CPA

470, rue Chapleau  
 Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

**PME INTER**

**Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre**  
 Services juridiques inc.

Me Claude Gagnon  
 Me Dorisse St-Pierre  
 Me Marie-Christine Morneau

506, Taché Bureau 101, Saint-Pascal  
 Tél.: 418 492-1441 / 418 492-7294  
 Téléc.: 418 492-3131

**COMITÉ DES BÉNÉVOLES**

**Repas après les funérailles Saint-Bruno**

Ghislaine Gagné 418-714-6730  
 Myrtha St-Pierre 418-492-5926

**Roger Mailloux**

435, Rang 4 ouest,  
 Saint-Bruno

**Fabrique St-Bruno**

En tout temps au  
 418-492-1476

**PLACE AUX AÎNÉS**



Saint-Bruno  
 Roger Lavoie, président  
 Tél. : 492-6702

Andrée Michaud

510 rang 5  
 St-Bruno de Kamouraska

(418) 492-9824  
 and\_micho@yahoo.ca



La Michelaine  
 Mohair

**Centre-Femmes**  
 LA PASSERELLE DU KAMOURASKA

© 418-492-1449  
 www.lapasserelle@kamouraska.qc.ca

Prendre soin de soi. S'entraider.  
 Agir ensemble. S'outiller.

Activités

- Causerie
- Jeux de société
- Yoga
- Atelier créative
- Réseautage
- Activité sportive
- Mouvement communautaire
- Atelier de développement



**Garde paroissiale**

Saint-Bruno

Gilles Beaulieu, secrétaire 492-7132

**Distinction Coiffure**

143, route du Petit Moulin  
 St-Bruno-de-Kamouraska QC  
 G0L 2M0  
 418 492.6311  
 Manon Thériault prop.





Clinique auditive  
Kamouraska

MAGGIE CARON AUDIOPROTHÉSISTE



1 PERSONNE SUR 2  
ÂGÉE DE 70 ANS ET PLUS → PRÉSENTE UNE  
PERTE AUDITIVE

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU  
**418 308-1489**  
POUR UN DÉPISTAGE AUDITIF  
OFFERT SANS FRAIS EN TOUT TEMPS!

489, AVENUE  
D'ANJOU  
SAINT-PASCAL



Transport Kamouraska (Taxi)  
**418-315-3388**

transportkamouraska@gmail.com

Propriétaire Renee Gagnon

# BASIE|32

web design impression



## Mini Excavation

- Test de sol
- Pose de drain
- Réparation de fondation

## Jean-Claude Levesque

334, rue de l'église  
Saint-Bruno

**418-492-7803**

# Dépanneur Le Petit Brulot inc.

Prêt à manger • Essence • Cantine



Pour une estimation rejoindre Valérie

📞 **418 551-2557**

📞 **418 492-7257**

@ **val.lavoie28@hotmail.com**

📍 **1, rue Dionne, St-Bruno-de-Kamouraska QC GOL 2M0**

Toiture VR  
Construction inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL  
EXCAVATION ET TERRASSEMENT  
TRANSPORT ET VENTE  
DE SABLE ET DE GRAVIER

CHAMPS D'ÉPURATION  
ET FOSSE SEPTIQUE

MARTEAU HYDRAULIQUE

TAMISEUR ROTATIF

TRAVAUX GÉNIE CIVIL

## Transport Pierre Dionne

R.B.Q. : 8279-7556-30

Pierre Dionne, propriétaire

Cell. : 418.868.9486

Tél. : **418.852.1222**

Fax : 418.852.1220

41, rue du Parc-Industriel  
Saint-Pacôme (Québec) GOL 3X0



## Club des 50 ans et plus

321, rue de l'église, Bureau 3  
Saint-Bruno (Québec) GOL 2M0

Myrtha St-Pierre, présidente  
Téléphone : **418 492-5926**

Activités et loisirs pour tous



## Desjardins

Caisse Centre-Est-  
du-Kamouraska

## Services en ligne et à distance

Chez Desjardins, nous restons près  
de vous, même à distance.

Découvrez comment faire vos  
opérations financières en toute  
sécurité, dans le confort de votre  
foyer.

